

16 septembre 2014

Le mémorial international de Notre-Dame de Lorette



L'AFGC Nord-Picardie a organisé le 16 septembre 2014 une journée consacrée au Mémorial international Notre-Dame de Lorette.

Rappel du programme

9h35 : Mot d'accueil

Yannick Jeanjean, Président de la Délégation AFGC Nord-Picardie

9h40 : Présentation du programme du Mémorial et son inscription dans les cérémonies du Centenaire:

Représentant de M. Le Président de la Région Nord – Pas de Calais

10h05 : Présentation du projet architectural

Atelier d'Architecture Philippe Prost

10h30 : Le dimensionnement de l'ouvrage et la constitution de dossier de consultation des entreprises

C&E Ingénierie

11h00 : Pause

11h15 : Les études d'exécution et l'aménagement du projet

Eiffage TP Nord + BIEP

12h00 : Le contrôle extérieur des études d'exécution

DTOA Cerema

12h30 : Echanges avec la salle

12h45 : Déjeuner

14h00 : La réalisation des ouvrages :

- Préfabrication des éléments en BSI®
- Ouvrages coulés en place en béton coloré
- Mise en précontrainte

Eiffage TP Nord – Viapontis

15h30 : Visite du site

16h30 : Echanges de conclusion

La création du mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette

Soucieuse de rendre hommage à la mémoire de tous les combattants morts sur son sol entre 1914 et 1918, la Région Nord-Pas-de-Calais a décidé, avec le soutien de la Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense, d'ériger, sur le plateau de Notre-Dame-de-Lorette, face à la nécropole nationale française, un mémorial international. Il s'agira d'inscrire les noms des quelques 600 000 soldats de toutes nationalités tombés en Flandre française et en Artois entre 1914 et 1918 ; les noms seront disposés par ordre alphabétique, toutes nationalités mélangées, amies et ennemies d'hier.



L'objectif de ce mémorial est d'ancrer le souvenir de la mort de masse qui a frappé les sociétés européennes (mais aussi celles des empires coloniaux français et britannique), alors que l'Europe connaissait un développement économique et technique exceptionnel et qu'arrivaient à l'âge adulte les premières générations entièrement alphabétisées. Il s'agit aussi de rappeler les ravages qui naquirent de l'affrontement des nationalismes, afin de mieux faire comprendre le caractère exceptionnel de la paix qui règne aujourd'hui sur le

continent européen après des siècles de conflits meurtriers. Ce mémorial, qui sera l'un des plus grands de la planète, est donc à la fois un geste d'hommage et un signe d'espoir.

Le Mémorial sera établi sur le plateau, au sud-est de la nécropole, sur un terrain de 2,2 hectares, cédé à la Région Nord-Pas-de-Calais par le Ministère de la Défense, dans le cadre d'une convention signée le 13 avril 2011. Le site ouvre de larges perspectives sur le plateau artésien, avec, en arrière-plan, la ville d'Arras.

Un cahier des charges très rigoureux avait été élaboré par la Région, en collaboration avec Madame l'Architecte des Bâtiments de France pour le Pas-de-Calais et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Il prenait en compte les multiples contraintes imposées par la nature et l'esprit des lieux, sur un site inscrit au titre du « grand paysage » (loi du 2 mai 1930).

A l'issue d'un concours international qui a mis aux prises cinq équipes françaises et étrangères, le jury a choisi, en avril 2012, le projet de l'architecte parisien Philippe PROST. L'unanimité s'est faite sur la puissance et la pertinence de sa proposition : élégance, respect des lieux et des hommes s'expriment dans la pureté des lignes de l'ellipse qui constitue la structure du monument et dans la sobriété des moyens mis en oeuvre. L'oeuvre, qui sera inaugurée au printemps 2014, est aussi un tour de force technologique. L'architecte a également prévu un éclairage permanent du monument pendant la nuit, grâce à des panneaux photovoltaïques. Le mémorial de Notre-Dame-de-Lorette constituera un point central de la mémoire collective, française et internationale, sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais.



Vue de la partie en porte-à-faux de l'anneau

Les manifestations régionales

L'ouvrage

Le mémorial est en forme d'anneau elliptique de 129,00 m par 75,00 m.

Les ouvrages tous extérieurs sont réalisés en béton armé ou en Béton Fibré à Ultra hautes Performances (BFUP).

L'ouvrage est décomposé comme suit:

- Un anneau pseudo-elliptique de 328 m de périmètre, composé de voussoirs en BFUP avec deux rayons de courbure différents (environ 101 m et 27 m).
- Une partie de l'anneau est conçue comme une poutre continue sur 4 appuis de 125 m de longueur. Cette zone est renforcée et précontrainte. Ses piles sont fondées sur 4 pieux chacune.
- La partie de l'anneau simple (non renforcée, de 203 m de longueur) est fondée sur des fondations par pieux, reliées par des longrines.
- L'accès nord ouest est desservi par une tranchée semi enterrée en forme de U (Radier et voile en béton armé). Un petit local technique est localisé à la jonction entre trémie et anneau.

Le choix du BSI®

Dans leur projet, l'Architecte Philippe PROST et son Maître d'Oeuvre Technique C&E Ingénierie avaient retenu un BFUP.

Les caractéristiques mécaniques de ce matériau permettent de :

- Diminuer les sections des ouvrages donc d'alléger la structure.
- Répondre à certaines sollicitations mécaniques
- Limiter l'entretien des ouvrages dans le temps.
- La qualité des parements des ouvrages permet d'économiser l'application de revêtement de type peinture ou anti graffiti.
- Le projet a été mis à l'appel d'offres en Avril 2013, en lot séparés.
- Le groupe Eiffage a remis une offre intégrée pour le lot 1 Gros Œuvre Étendu. Son offre propose le BSI®, BFUP breveté par Eiffage.